



Tout savoir, ou presque sur le Statut d'artiste-auteur·rice

« Comment déclarer mes revenus ? De quelle protection sociale puis-je bénéficier ? Est-ce possible de cumuler ce statut avec du salariat ? » Destiné aux artistes auteur·rices, ce cycle de visioconférences permet de faire le tour de votre régime, mieux comprendre votre statut, vos droits et la gestion administrative de vos activités. Il est animé par Mathilde Ehret-Zoghi, directrice de l'organisme de formation MAZE.

Cinq séances de 2h découpées en 1h30 de partage d'informations puis de 30 minutes d'échanges. Il est vivement recommandé de suivre l'intégralité du cycle, les notions abordées sont connectées les unes aux autres.



En visioconférence



Gratuit



Aucun prérequis



Du 15/05 au 05/06

Calendrier :

- **Mercredi 15 mai / 10h-12h** : Les revenus d'artiste. Notion d'activités artistiques, activités accessoires et droits d'auteur·rices. Principes du régime et définitions
- **Vendredi 17 mai / 14h-16h** : Comment déclarer ses revenus ? Impôts, Urssaf & Cie
- **Mercredi 22 mai / 10h-12h** : Solliciter ses droits : couverture maladie, congés parentaux... conditions et process
- **Mercredi 29 mai / 10h-12h** : Cumuler et gérer plusieurs activités : intermittence, salariat, auto-entreprise, artiste auteur·rice
- **Mercredi 5 juin / 10h-12h** : Lire et négocier un contrat : structure d'un contrat et cession de droits

Modalités d'inscription :

Inscription obligatoire en ligne à ce [lien](#) avant le 10 mai 2024.

Espace ouvert de rédaction pour vos questionnements sur le statut et ses spécificités.

Pour + de renseignements, vous pouvez contacter Emilie Kermanac'h à : emiliekermanach@cae29.coop ou au 06 84 46 22 63